



COMMUNIQUE DE PRESSE

28 novembre 2018

Signature d'une Charte d'engagements réciproques sur l'expérimentation du lissage des heures de pointe dans les transports en commun et des nouveaux modes de travail à Paris La Défense

Valérie PECRESSE,

Présidente de la région Île-de-France, Présidente d'Île-de-France Mobilités,

Marie-Célie GUILLAUME,

Directrice Générale de Paris La Défense,

en partenariat avec RATP, SNCF Mobilités et quatorze entreprises de Paris La Défense, ont signé ce jour une Charte d'engagements réciproques pour le lissage des heures de pointe. Celle-ci vise à faire évoluer les modes de déplacement quotidiens à l'arrivée et au départ de Paris La Défense par le développement de solutions de mobilité alternatives et en encourageant l'adhésion à de nouveaux modes de travail.

A Paris La Défense comme dans les grandes agglomérations et territoires dynamiques, salariés et visiteurs convergent vers les mêmes destinations aux mêmes horaires. Territoire d'innovation à vocation d'exemple, Paris La Défense initie avec la région Île-de-France une expérimentation à grande échelle pour encourager les nouvelles mobilités. Une première phase d'un an débute ainsi dans le quartier qui abrite l'une des gares multimodales les plus fréquentées de France.

Cet engagement collectif, à l'initiative de la région et du territoire et associant les transporteurs et le monde économique, poursuit un objectif commun : **réduire de 5 à 10% le nombre de voyageurs se rendant en transports à Paris La Défense aux heures de pointe**. Plus de 100 000 personnes rejoignent leur lieu de travail tous les matins entre 8h30 et 9h30.

Différentes solutions seront expérimentées par les entreprises et les acteurs locaux. Pour certaines, elles ont déjà été adoptées par quelques entreprises qui pourront ainsi les promouvoir auprès de tous.

Les objectifs

- **Réduire de 5 à 10% le nombre de salariés** utilisant les transports en commun à l'arrivée à Paris La Défense pendant les heures de pointe
- Soit une réduction **de 5 000 à 10 000 usagers environ** à l'heure de pointe du matin
- S'engager dans l'expérimentation **avec l'appui d'entreprises motivées** : Allianz, Axa, Centre Commercial des Quatre Temps, EDF, Engie, EY, HSBC, Indigo, INLL, Primagaz, RTE, Saint-Gobain, Société Générale, Total...
- Cibler **50 000 collaborateurs** environ pour la phase d'expérimentation

Des solutions de mobilité alternatives et de nouvelles méthodes de travail nombreuses et diverses :

- L'incitation au décalage des horaires de travail à l'échelle individuelle,
- la sensibilisation des managers et des salariés pour ne pas imposer de rendez-vous, avant 10h et après 17h par exemple

- la création d'espaces de coworking pour faciliter la mobilité des salariés, de plus en plus nomades, et réduire leurs temps de trajet,
- des dispositions incitant à la pratique du vélo et autres modes de déplacements actifs,
- des mesures en faveur du covoiturage,
- le recours au télétravail...

Les impacts cumulés de ces solutions permettront d'améliorer la qualité des déplacements quotidiens domicile/travail et ainsi le bien-être des collaborateurs, tout en accompagnant l'essor de la marche et du vélo et l'ouverture du quartier d'affaires vers les communes alentour.

La création d'un Challenge Mobilités

Un programme d'incitation au changement sera proposé début 2019 pour **impliquer les salariés dans leur mobilité domicile/travail**. Véritable outil de motivation et de fidélisation conçu comme un jeu, le *Challenge Mobilités à Paris La Défense*¹ via la plateforme Moov&Win permettra aux collaborateurs des entreprises participantes de cumuler des points, chaque jour, grâce aux choix effectués pour faire évoluer leur mobilité (vélo, horaires décalés, covoiturage...). La réserve de points constituée sera utilisable auprès de commerçants du quartier d'affaires, partenaires du *Challenge*. Changer ses habitudes tout en se prenant au jeu !

« Lutter contre la saturation dans les transports passe par un programme de renforcement et de développement de l'offre mais aussi par des actions sur la demande. Nous investissons en effet 24 milliards d'euros d'ici à 2025 pour un réseau dimensionné pour faire face à un pic de fréquentation entre 8h et 9h30 alors que les transports en commun sont presque vides une grande partie de la journée. C'est pour cela que nous voulons lancer cette expérimentation en partenariat avec Paris la Défense et plusieurs entreprises, qui doit permettre à la fois de lisser la pointe du matin et d'encourager des nouveaux modes de travail bénéfiques pour la qualité de vie des Franciliens. » précise **Valérie PECRESSE, Présidente de la région Île-de-France**.

« L'attractivité et le rayonnement de Paris La Défense passe par sa capacité à innover. Avec la signature de cette charte et la mise en place de cette démarche pilote avec la région Île-de-France, nous ouvrons la voie à une mobilité réfléchie, flexible et plus attractive. Pionnier en la matière, Paris La Défense joue son rôle de fédérateur en mobilisant les acteurs du territoire afin de faire évoluer rapidement et concrètement les habitudes de déplacements. » ajoute **Marie-Célie GUILLAUME, Directrice Générale de Paris La Défense**.

Plusieurs dispositifs de mesures permettront d'assurer le suivi et l'évaluation de l'expérimentation tout au long de l'année, d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

Cette **Charte d'engagements réciproques** complète les 730 millions d'euros investis chaque année par la région Île-de-France pour les infrastructures de transport et notamment le prolongement du RER E (Eole) qui desservira Paris La Défense en 2022. S'ajoutent à cela les investissements d'Île-de-France Mobilités pour le renouvellement de plus de 700 rames de matériel roulant d'ici 2021 et l'accroissement de l'offre sur les réseaux de bus, métro, RER et Transilien.

Paris La Défense s'engage pour accompagner le développement de nouveaux usages

Services de glisse urbaine, accueil optimisé des vélos avec 1 200 places de stationnement dans les espaces publics, navettes autonomes... Paris La Défense poursuit l'amélioration et le déploiement de nouveaux modes de déplacement. L'appel à projet « Glisse Urbaine » a retenu deux solutions de déplacement alternatives et rapides pour améliorer la mobilité au sein du quartier et faciliter les déplacements vers les communes alentour. La « stratégie cyclable » déployée par l'établissement vise quant à elle à faciliter l'accès à la dalle, la circulation, les services et le stationnement pour les vélos dans le quartier.

¹ La plateforme Challenge Mobilités est développée avec la société Transway, et financée par la région Île-de-France et Paris La Défense dans le cadre de l'expérimentation.

PARIS LA DEFENSE C'EST :

- Le **4^e** quartier d'affaires le plus attractif au monde selon le baromètre d'attractivité EY-ULI 2017
- **180 000** salariés
- **42 000** habitants
- **45 000** étudiants
- **3,5 M** de m² de bureaux dans plus de 70 immeubles dont **17 000 m²** d'espaces de coworking
- **500 entreprises** dont 41% d'origine étrangère, et 15 entreprises du Fortune 500,
- Un territoire de 564 ha dont **31 ha d'espace piéton** avec 69 œuvres d'art de renom.

CONTACTS

Agence Treize Cent Treize

Aurélie CARON

Estelle ELKAIM

Alain N'DONG

T +33 (0)1 53 17 97 13

Presses_ParisLaDefense@treizecenttreize.fr